



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

**RAPPORT TRIMESTRIEL D'ASSISTANCE AUX VICTIMES
DE TORTURE ET AUTRES DETENUS A KAMITUGA,
TERRITOIRE DE MWENGA,
EST DE LA R.D.CONGO**
(Premier trimestre 2007)





KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

INTRODUCTION

Premier trimestre 2007 ; tout au long des mois de janvier, février et mars, différents faits et incidents modifient de manière remarquable le paysage de la situation des droits de l'homme dans le territoire de Mwenga en général et dans la cité de Kamituga en particulier.

Au tout premier jour du mois de février, un cas flagrant et spectaculaire de torture éclate à l'amigo de KATUNGA. Une classique audition d'accusé dégénère en une séance sauvage de coups de l'OPJ sur l'accusé. Ce cas pour lequel la fondation KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE a immédiatement engagé des poursuites judiciaires va s'avérer n'être qu'un incident parmi une multitude de mauvais traitements, d'injustices et de cas de torture infligées depuis quelques mois aux détenus des amigos de KAMITUGA et de la périphérie.

Les violations des droits humains sont aussi révélées sous forme de mauvaises conditions de détention, de détenus malades interdits d'accès aux soins, même pour des affections graves comme les hémorroïdes, et aussi de « caution » variant entre 150 et 5000\$ en échange de la liberté, sans parler des durées de détention préventive excessivement longues (2 mois) , de dossiers à caractère plus ou moins politique, de transfert de détenus sous menottes jour et nuit pendant trois jours de marche (de LUGUSHWA à KAMITUGA), d'emprisonnement pour dettes et dossiers civils, etc.

Sur la page sécuritaire, la situation paraît stable, mais la population reste toujours victime des exactions isolées, opérées par des hommes en armes et en uniformes. Selon plusieurs témoignages, les militaires de la 122^e brigade manqueraient de ravitaillements pour leur survie et chercheraient à s'approvisionner auprès de la population paysanne qui elle-même est à la quête du pain.

La première partie de ce rapport passera en revue quelques cas dans un monitoring de la situation des droits de l'homme dans la cité de KAMITUGA et ses environs relativement aux mois de janvier et février 2007.

Suivra alors une restitution des actions menées par KAF pour soulager dans la mesure du possible la souffrance des victimes et prévenir des pareilles éventualités à l'avenir. Comme pour les années précédentes, dans son programme de lutte contre la torture, KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE, intervient en faveur des détenus en leur apportant, d'une part, une assistance judiciaire et aussi en menant des plaidoyers auprès de différentes autorités locales, notamment auprès du procureur près le parquet secondaire de Mwenga - Shabunda et d'autre part, une assistance médicale et alimentaire aux détenus dans différents amigos de la cité de Kamituga. Aussi, nos activistes permanents sur terrain effectuent des visites hebdomadaires dans les cachots pour déceler le nombre des détenus et ceux qui ont besoin des soins et transmettre auprès des autorités compétentes les réclamations fondées des personnes en détention.



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

Quelques cas de torture identifiés par KAF ou ayant fait objet de dénonciation de la part des victimes seront également exposés dans ce rapport ainsi que des suites données ou à donner par le programme PAVIT de KAF.

En clair, notre rapport est divisé en quatre parties : la première comme nous l'avons dit ci-haut traite de la situation des droits de l'homme en général, la deuxième de l'assistance alimentaire et médicale offerte par KAF aux détenus et victimes de la torture, la troisième présente les fiches détaillées de quelques cas de torture suffisamment documentés, et la dernière de la visite de lieux de détention par les juristes de KAF et du plaidoyer en faveur des détenus.

Viendra enfin la page des recommandations de la fondation KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE à toutes les personnes physiques et morales susceptibles d'aider à une amélioration du traitement de la personne humaine dans ces contrées.

Première partie :

MONITORING DE LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME DANS LA CITE DE KAMITUGA ET SES ENVIRONS

Les faits rapportés ci-après relatent la situation générale des droits de l'homme telle que rapportée par les activistes locaux de KAF aux mois de janvier et février 2007.

- **Janvier 2007**

1. Mardi 02 janvier aux environs de 17h30, Mr BONANE KAFU est victime d'un vol à main armée au niveau de KENGE vers KITUTU. Les auteurs étaient au nombre de 3 et la victime pense que se sont les éléments de FARDC ; ils ont emporté avec eux une somme de 203\$ américains et 3 tolas d'or.
2. Lundi 08 janvier, sur la route de KABUKUNGU aux environs de 20 heures, Mr MUREGA KABILIBILI (habitant à KABUKUNGU/KIMBASE) tombe aux mains des hommes en arme et en uniforme qui emportent une somme de 380\$ américains, 243.000 francs congolais, 3 tolas d'or et bien d'autres choses, après lui avoir porté de graves coups et blessures. La victime a été acheminée à l'hôpital général de Kamituga et KAF a pris en charge la facture des soins médicaux.
3. Vendredi 05 janvier à 20 km de kamituga, un élève âgé de 24 ans MWATI WABENGA tue son jeune frère WAKYANZI âgé de 21 ans à l'aide d'une machette. L'auteur témoigne que l'homicide est involontaire et qu'il ne pourrait jamais expliquer les circonstances dans lesquelles l'homicide s'est opéré.

- **Février 2007**



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

1. Mardi 24 février, le lieutenant HERMAN LUKALA, militaire de FARDC est touché par une balle au niveau de la pomme de sa main droite lors d'une bagarre avec d'anciens soldats démobilisés. L'incident se produit à MUNGOMBE et la victime est internée à l'Hôpital général de Kamituga.
2. Dans la nuit du 26 février, deux gérants d'un comptoir d'achat d'or notamment, Mr BASHIZIRE et Mr BISIMWA DEBISI tombent aux mains des voleurs à main armée. Cet incident se produit dans un comptoir au quartier TRANSCO ; les auteurs non encore identifiés ont porté des graves coups et blessures aux deux victimes, l'un d'eux a été transféré à Bukavu pour les soins. Toutefois, il faut signaler que 3 personnes ont été arrêtées pour raisons d'enquête.

Deuxième partie :

ASSISTANCE ALIMENTAIRE ET MEDICALE AUX VICTIMES DE LA TORTURE

Dans ses méthodes d'approche, KAF privilégie les actions permanentes qui lui permettent de répondre aussi régulièrement que possible aux besoins parfois même non prévisibles de sa cible. Les actions d'assistance alimentaire sont menées, compte tenu des moyens, une fois pas mois pendant que celles d'assistance médicale le sont chaque fois que de besoin, souvent sur demande des autorités carcérales.

1. Assistance alimentaire

Au courant de ce premier trimestre, la population carcérale de la cité de KAMITUGA se trouve en situation d'augmentation inquiétante et les prévisions budgétaires de KAF pour les visites de distribution des aliments semblent ne pouvoir répondre à cette situation.

Dans l'ensemble, les détenus passent des journées de disette, parfois des jours successifs pendant que l'accès de leurs membres de famille qui leur apportent parfois de quoi manger est rendu difficile par les exigences et tracasseries des gardiens.

Devant la menace de cette mort lente, les détenus du cachot central, appelé (on ne sait trop pourquoi « auditorat » militaire alors que les détenus sont majoritairement sous mandat d'arrêt provisoire- du paquet-) se sont organisé pour créer une caisse commune en vue de se faire préparer un maigre repas par jour. Les seules bouffées d'air dans ce sombre contexte sont jusque là les visites mensuelles de KAF, une goutte d'eau dans un océan de misère. Mais la fondation ne travaille qu'avec des moyens limités et ne peut hélas offrir jusque là une assistance plus significative.

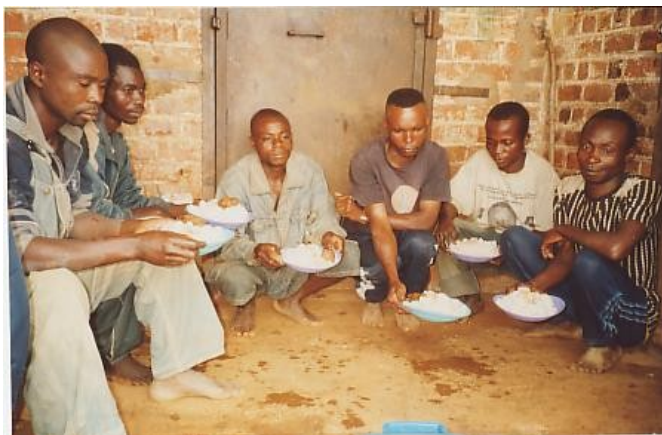
Le 22 mars, par exemple, KAF a procédé à une assistance alimentaire dans différents amigios de la cité de KAMITUGA, atteignant ainsi un nombre total de **53 détenus** (dont **8 femmes** et 45 hommes). Les bénéficiaires de cette assistance dans la cité de KAMITUGA étaient repartis de façon ci-après :

- Amigios de Mèro : 9 (**3 femmes** et 6 hommes)



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

- Amigos de l'auditorat militaire : 38 (4femmes et 34hommes)
- Amigos de Katunga :6 (une femme et 5 hommes)



2. Assistance médicale



Au courant de ce premier trimestre 2007, KAF a été plusieurs fois sollicité pour porter des soins aux détenus souffrant dans les différents cachots de la cité de KAMITUGA. De manière classique, l'objectif de KAF est d'offrir des soins gratuits aux personnes victimes de torture ; mais ces dernières années, l'action de KAF a pu bénéficier également à l'ensemble de la population carcérale, d'autant plus que, il a été constaté que plusieurs fois les personnes torturées au cachot ne sont toujours pas connues et préfèrent parfois souffrir en silence par crainte de représailles.

En cette période, KAF a pris en charge à l'hôpital général de référence de KAMITUGA 3 victimes de torture et plusieurs autres détenus ont bénéficié des soins prodigués dans les cachots par l'infirmier de KAF lors de ses visites hebdomadaires ou sur invitation de responsables de lieux de détention.

En exemple de cette action, pour ne citer que ceux là, les infirmiers de la fondation KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE ont procédé à cette tournée de prise en charge médicale des détenus le 10 janvier 2007(soignant ainsi 10 détenus du cachot dit de l'auditorat militaire) et le 22 mars pour tous les amigos de la cité. Pour cette dernière tournée, une assistance médicale a été fournie à un total de 25 détenus suivant les catégories ci-après :

- Amigo de Mero : 1 détenu
- Amigo de Katunga : 4 détenus
- Amigo de l'auditorat militaire : 20 détenus

Catégories	Détenu	Détenus	Détenus tombés	Coups et	Total
------------	--------	---------	----------------	----------	-------



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

	torturé durant la détention à coup de fouet	brutalisés lors de l'arrestation	malades au cachot et non soignés par l'Etat	blessures par d'autres détenus tolérés par l'Etat	
Nombre	1	2	21	1	25



Troisième partie :

AUTRES VICTIMES DE LA TORTURE ASSISTEES

Contexte :

Au cours du premier trimestre de l'an 2007, trois cas de victime de torture ont été présentés et documentés par KAF dans la cité de Kamituga. Cette liste n'est donc pas exhaustive d'autant plus qu'il existe certainement plusieurs autres victimes qui préfèrent, comme nous l'avons dit ci-haut, souffrir en silence par peur des représailles. Effectivement, la dénonciation peut parfois s'avérer dangereuse pour la victime ou sa famille d'autant plus que KAF n'a pas les moyens de sécuriser les personnes qui se confient à lui.

1°/ Le cas de Blaise KAMUNDALA WAKENGA



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

identité de la victime

Nom de famille : KAMUNDALA

Prénoms : WAKENGE Blaise

Sexe : masculin

Date de naissance ou âge : 25ans

Nationalité : congolaise

Profession : Coiffeur (élève)

Numéro de carte d'identité : ---

Activités (syndicalisme, engagement politique, activité religieuse, aide humanitaire/solidarité, journalisme, etc.) : rien à signaler

Adresse personnelle ou lieu de travail : KALINGI/KAMITUGA

Circonstances dans lesquelles ont eu lieu les actes de torture

Date et lieu de l'arrestation ou de torture : jeudi 01 février aux environs de 15 heures, au bureau de la Police Nationale Compagnie mobile (Camp six) et au bureau de la police de Katunga.

Identité des responsables ou des autorités qui ont procédé à la première détention ou à la torture : OPJ MULONGEKA KANINGINI

Visite pendant la détention : 1 Jour

Description des méthodes de torture employées : le policier lui a porté des coups (de poing et de pied) pendant qu'il était immobilisé par des menottes

Description des blessures entraînées par la torture (et autres conséquences) : poitrine enflée, toux accompagnée des crachats mêlés au sang

But supposé de la torture : pour exiger de lui une somme de 10\$ en échange de sa mise en liberté

Examen médical pendant ou après les séances de torture ?(médecin pénitentiaire ou médecin officiel ?) : examen médical après la torture par le médecin de l'hôpital général de Kamituga

Soins dispensés à la victime pour les blessures causées par la torture : pendant 8 jours d'internement à l'hôpital général de Kamituga, il a reçu 3x1gr/ jr amoxicilline, 2x80mg/jr gentamicine, 3x75mg diclofenac, massage sous pommade camphrée

Examen médical (établissement du lien entre les atteintes corporelles et la torture, délivrance d'un certificat médical, conclusions du rapport) : le certificat médical a été délivré par le médecin traitant et remis à KAF

Recours

(Recours internes exercés par la victime, sa famille ou ses représentants et résultats obtenus auprès des autorités responsables, de la justice, des organes politiques, etc.) : La victime a déposé sa plainte auprès de l'inspecteur près l'auditorat militaire de KAMITUGA. L'auteur a été arrêté puis relâché après quelques jours, semble-il pour problème de santé. Mais des sources sûres ont confirmé que ce policier s'est enfui vers le territoire de SHABUNDA.



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
 Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
 F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

Assistance fournie par KAF

KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE a publié un communiqué de presse 1 jour après la commission des faits sur différents médias de la ville de Bukavu puis a contacté son avocat, Maître Kizungu LOOCHI KAF pour engager des poursuites devant l'auditorat militaire de garnison de BUKAVU. Le dossier est en cours. KAF a également pris en charge la totalité de la facture des soins de la victime au sein de l'hôpital général de référence de KAMITUGA jusqu'à son total rétablissement.

2°/ Le cas de LUNANGA KILANGA BAFALA

a . Identité de la victime



- A. Nom de famille : LUNANGA
- B. Prénoms : KILANGA BAFALA
- C. Sexe : masculin
- D. Date de naissance ou âge : 39 ans
- E. Nationalité : **congolaise**
- F. Profession : sans
- G. Numéro de carte d'identité : ---
- H. Activités (syndicalisme, engagement politique, activité religieuse, aide humanitaire/ solidarité, journalisme, etc.) : rien à signaler
- I. Adresse personnelle ou lieu de travail : MELA/LUPIMBI (à 70 Km de Kamituga)

II. Circonstances dans lesquelles ont eu lieu les actes de torture

- A. Date et lieu de l'arrestation ou de torture : **dimanche 18 mars 2007**
- B. Identité des responsables ou des autorités qui ont procédé à la première détention ou à la torture : **Commandant SHABANI, adjudant chef de la 122ème Brigade MELA**
- C. Visite pendant la détention : **il n y a pas eu détention**
- D. Description des méthodes de torture employées : **à l'aide des crosses de fusil et des bottes militaires sur tout son corps**
- E. Description des blessures entraînées par la torture (et autres conséquences) : **des contusions multiples, douleurs dans la poitrine, le bras droit, la colonne vertébrale**



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

- F. But supposé de la torture : **le punir pour n'avoir pas donné aux militaires une quantité suffisante du poisson récolté dans son étang comme ration**
- G. Examen médical pendant ou après les séances de torture (médecin pénitentiaire ou médecin officiel ?) : **examen médical après la torture par l'infirmier A2 BUNDIA Constant au centre de santé de MELA**
- H. Soins dispensés à la victime pour les blessures causées par la torture : **traitement des affections constatées**
- I. Examen médical (établissement du lien entre les atteintes corporelles et la torture, délivrance d'un certificat médical, conclusions du rapport) : **carnet de soins délivré.**

III. Recours

(Recours internes exercés par la victime, sa famille ou ses représentants et résultats obtenus auprès des autorités responsables, de la justice, des organes politiques, etc.) : **recours auprès des autorités hiérarchiques de l'auteur, mais sans suite**

Assistance fournie par KAF

KAF a fourni une assistance psychosociale et a entamé un plaidoyer pour que les intimidations contre la victime cessent. Les activistes de KAF ont entamé la récolte des éléments pour la constitution du dossier avant d'engager des poursuites judiciaires.

Quatrième partie :

ASSISTANCE JUDICIAIRE/ PSYCHOSOCIALE AUX VICTIMES DE LA TORTURE EN MILIEU CARCERAL

Au courant de ces trois mois, il a été constaté un nombre assez élevé des personnes détenues dans divers amigros de la cité de Kamituga, surtout dans le cachot de l'auditorat militaire. La situation générale se présente comme suit en la date du 21 et 22 mars 2007, lors de la visite de ces lieux de détention par les juristes de KAF en mission en provenance de Bukavu :

Il faut noter qu'à l'annonce de l'arrivée des juristes de KAF dans la cité, plusieurs motifs ont été avancés par le parquet pour retarder leur travail dans les lieux de détention, pendant ce temps, des dizaines de personnes ont été relâchées miraculeusement, tard dans la soirée par le procureur de la république, juste à la veille du jour accordé aux activistes de KAF pour la visite.

A. AMIGO DE KATUNGA



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

1. la détenue AMANI MATIABO

- Adresse : Essence
- Sexe: féminin
- état-civil : Mariée
- Age : 23 ans
- Prévention : coups et blessures volontaires
- Date d'arrestation : le 21 mars 2007
- Durée de la détention : quelques heures
- Auteur de la détention :
- Traitement subi : rien à signaler
- Irrégularités constatées : pas encore entendu sur PV
- Assistance fournie par KAF : soumettre le cas au procureur
- Résultats du plaidoyer : affaire en cours.

2. le détenu Jean PHIDELE

- Adresse : Tchanda/ MERO
- Sexe: masculin
- état-civil : Marié
- Age : ---
- Prévention : outrage
- Date d'arrestation : le 19 mars 2007
- Durée de la détention : 2 jours
- Auteur de la détention : OPJ WABULAKOMBE
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux
- Irrégularités constatées : Traitements inhumain et dégradants.
- Assistance fournie par KAF : Plaidoyer en sa faveur auprès de l'OPJ
- Résultat du plaidoyer : relaxé

2. la détenue NKUNZO Jeanette



- Adresse : Kele
- Sexe: féminin
- état-civil : Mariée
- Age : ---
- Prévention : participation à l'acte de coups et blessures volontaires
- Date d'arrestation : le 21 mars 2007
- Durée de la détention : quelques heures
- Auteur de la détention : OPJ WABULAKOMBE
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

- Irrégularités constatées : Détention de l'enfant innocent dans des conditions d'hygiène inhumaines
- Assistance fournie par KAF : Plaidoyer en sa faveur devant l'OPJ
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours.

4. le détenu HERITIER KYALANGILWA

- Adresse : Kabukungu
- Sexe: masculin
- état-civil : célibataire
- Age : ---
- Prévention : « détournement »
- Date d'arrestation : le 21 mars 2007
- Durée de la détention : quelques heures
- Auteur de la détention : OPJ AMULI WAKANDWA
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux
- Irrégularités constatées : affaires civiles sanctionnées par la privation de liberté.
- Assistance fournie par KAF : voir l'OPJ AMULI
- Résultats du plaidoyer : relaxé

B. AMIGO DE MERO

5. le détenu KASHAMA KIBUNDJI

- Adresse : Kitemba
- Sexe: masculin
- état-civil : Célibataire
- Age : 18 ans
- Prévention : ---
- Date d'arrestation : le 20 mars 2007
- Durée de la détention : 1 jour
- Auteur de la détention : OPJ BASABANYA MUDESI
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux
- Irrégularités constatées : pas de PV, pas de pièce de détention
- Assistance fournie par KAF : Plaidoyer en sa faveur auprès de l'OPJ Capitaine DAVID
- Résultats du plaidoyer : **relaxé**

6. le détenu KASOLOLO TOMBO

- Adresse : Kitemba
- Sexe: masculin
- état-civil : Marié
- Age : 47 ans
- Prévention : Abus de confiance
- Date d'arrestation : le 11 mars 2007
- Durée de la détention : 10 jours



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

- Auteur de la détention : OPJ KYANGA
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux
- Irrégularités constatées : entendu sur PV après 5 jours, le 16 mars
- Assistance fournie par KAF : Plaidoyer en sa faveur, conseils juridiques, visite
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours

7. le détenu YAKIMO NDABATWENDA

- Adresse : Kabukungu
- Sexe: masculin
- état-civil : Marié
- Age : 41 ans
- Prévention : « dette »
- Date d'arrestation : le 17 mars 2007
- Durée de la détention : 4 jours
- Auteur de la détention : OPJ KYANGA MUTUPEKE
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux
- Irrégularités constatées : Pièce de détention collective/ durée excessive de la détention préventive (+ de 48 heures)
- Assistance fournie par KAF : **Dossier soumis au parquet et plaidoyer en sa faveur**
- Résultats du plaidoyer : **suivi le lendemain**

8. le détenu MUKONGO CHIHUBIRWA

- Adresse : Kalingi
- Sexe: masculin
- état-civil : Marié
- Age : 30 ans
- Prévention : vol simple
- Date d'arrestation : le 16 mars 2007
- Durée de la détention : 5 jours
- Auteur de la détention :
- Traitement subi : rien à signaler
- Irrégularités constatées : jamais été auditionné sur PV/ pas de billet de détention
- Assistance fournie par KAF : **Plaidoyer en faveur du cas auprès de l'OPJ**
- Résultats du plaidoyer : **relaxé**

9. le détenu BATACHOKA GASTON

- Adresse : Essence
- Sexe: masculin
- état-civil : Marié
- Age : ---
- Prévention : Abus de confiance
- Date d'arrestation : le 19 mars 2007
- Durée de la détention : 2 jours
- Auteur de la détention : OPJ SHILUBUMBA BULOMBO



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux
- Irrégularités constatées : pas encore entendu sur PV
- Assistance fournie par KAF : Plaidoyer en sa faveur auprès de l'OPJ
- Résultats du plaidoyer : **Transmission du dossier au parquet**

10. le détenu KASEKE BUTUZUZU BYEKA

- Adresse : camp six
- Sexe: masculin
- état-civil : Marié
- Age : ---
- Prévention : « escroquerie »
- Date d'arrestation : le 21 mars 2007
- Durée de la détention : quelques heures
- Auteur de la détention : OPJ KYANGA
- Traitement subi : rien à signaler
- Irrégularités constatées : billet de détention collectif
- Assistance fournie par KAF : **Visite en prison par les juristes et conseils juridiques**
- Résultats du plaidoyer : **Affaire en cours**

11. le détenu NGAMA

- Adresse : ---
- Sexe: masculin
- état-civil : ---
- Age : ---
- Prévention : ---
- Date d'arrestation : le 21 mars 2007
- Durée de la détention : quelques heures
- Auteur de la détention : Un agent de l'Etat non identifié
- Traitement subi : rien à signaler
- Irrégularités constatées : pas de chef d'accusation
- Assistance fournie par KAF : **Plaidoyer judiciaire de son cas**
- Résultats du plaidoyer : **relaxé**

12. la détenue MAOMBI MAJIVUNO (+ un nourrisson)

- Adresse : Essence
- Sexe: féminin
- état-civil : Mariée
- Age : ---
- Prévention : « falsification des billets de banque »
- Date d'arrestation : le 21 mars 2007
- Durée de la détention : quelques heures
- Auteur de la détention : OPJ MUBAKE BARUTI
- Traitement subi : rien à signaler
- Irrégularités constatées : **Détention avec un bébé de 6 mois**



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

- Assistance fournie par KAF : **Plaidoyer de son cas devant l'OPJ**
- Résultats du plaidoyer : **relaxée**

13. la détenue BUSANGA MUKULUTAKE

- Adresse : Rantche
- Sexe: féminin
- état-civil : Mariée
- Age : ---
- Prévention :
- Date d'arrestation : le 21 mars 2007
- Durée de la détention : quelques heures
- Auteur de la détention : lieutenant BANZA
- Traitement subi : rien à signaler
- Irrégularités constatées : pas de PV de détention
- Assistance fournie par KAF : **Plaidoyer en sa faveur auprès de l'OPJ**
- Résultats du plaidoyer : **relaxée**

14. le détenu MUGANZA KASEKE

- Adresse : ---
- Sexe: masculin
- état-civil : ---
- Age : ---
- Prévention : (Observation : entrain de comparaître devant le tribunal de chefferie)
- Date d'arrestation : Privation de la nourriture et des soins médicaux
- Durée de la détention : ---
- Auteur de la détention :
- Traitement subi :
- Irrégularités constatées : Obstruction de l'entretien par les autorités.
- Assistance fournie par KAF : **Entretiens avec les juristes de KAF et conseils juridiques**
- Résultats du plaidoyer: **Procès en cours**

C. AMIGO DE L'AUDITORAT MILITAIRE

En général, au sujet de la situation des cachots ou amigos à KAMITUGA, les conditions carcérales sont extrêmement précaires, les détenus sont exposés aux intempéries et surtout à une situation sanitaire déplorable. Ce cachot est un ancien laboratoire chimique de la SOMINKI, **local à près de 5 mètre carré, hébergeant plus de 50 détenus.**

Mis à part les conditions sanitaires, l'on assiste dans ce cachot à des graves exactions : depuis un certain temps, ce cachot dit de l'auditorat militaire qui est considéré comme prison centrale, reçoit un nombre assez élevé de détenus, militaires, policiers et civils confondus entassés comme des sardines dans une boîte de conserve. **Cette situation présente plusieurs conséquences graves dont les intimidations et les coups des détenus militaires sur les civils soit disant pour imposer l'ordre dans la cellule.**



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

Par ailleurs, selon une tradition établie, *les gardiens de cette prison exigent une somme de 5\$ comme droit d'entrée à chaque nouveau détenu*, et à défaut du paiement de ce montant, *le concerné est fouetté chaque jour (au besoin devant des membres de sa famille qui viennent lui rendre visite), les urines (provenant du WC interne des détenus) sont déversées sur lui, jusqu'au jour où un proche lui rapportera cette somme.* Jusque là *le Procureur de la république en place semble s'accommoder de cette situation.* Plusieurs détenus nous ont d'ailleurs confié qu'ils ont reçu du procureur des promesses de mise en liberté contre paiement des sommes colossales (entre 150 et 5000\$) en guise de « caution ».

Le nombre des détenus est trop élevé, beaucoup d'entre eux (au nombre de 11) sont *de détenus arrêtés et ramenés près de 100 kms plus loin, dans la cité minière de LUGUSHWA par le procureur en personne et ramenés sous menottes pendant 3 jours de marche jusqu'à KAMITUGA.*

15. la détenue MIRENE MULONDA

- Adresse : camp Ngambo
- Sexe: féminin
- état-civil : célibataire
- Age : 18 ans
- Prévention : IVG (dossier en fixation : sous mandat d'arrêt provisoire MAP)
- Date d'arrestation : 28 janvier
- Durée de la détention : 1 mois, 3 semaines et 3 jours
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : ---
- Irrégularités constatées : ---
- Assistance fournie par KAF :---
- Résultats du plaidoyer :

16. la détenue MAWAZO FURAHA (+ un nourrisson)

- Adresse : Lugushwa
- Sexe: féminin
- état-civil : mariée
- Age : 19 ans
- Prévention : IVG (dossier en fixation : sous mandat d'arrêt provisoire MAP)
- Date d'arrestation : 14 mars 2007
- Durée de la détention : 8 jours
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : ---
- Irrégularités constatées : ---
- Assistance fournie par KAF : ---
- Résultats du plaidoyer :

17. la détenue PONGA WILONDJA



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

- Adresse : Kabukungu
- Sexe: féminin
- état-civil : mariée
- Age : 20 ans
- Prévention : Remboursement de dette
- Date d'arrestation : 20 mars
- Durée de la détention : 2 jours
- Auteur de la détention : Tribunal coutumier/ itinérant de la chefferie WAMUZIMA
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux
- Irrégularités constatées :
- Assistance fournie par KAF : Visites régulières, conseils juridiques
- Résultats du plaidoyer : Dossier en cours

18. la détenue SABINA MUTUZA

- Adresse : Lungushwa
- Sexe: féminin
- état-civil : mariée
- Age : 29 ans
- Prévention : épreuves superstitieuses
- Date d'arrestation : 14 mars
- Durée de la détention : 8 jours
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux
- Irrégularités constatées : Torture au sens de l'article 7 et 10 Pacte ONU II
- Assistance fournie par KAF : Assistance médicale et alimentaires ; plaidoyer en sa faveur
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours

19. le détenu BASUBI POTA

- Adresse : Essence
- Sexe: masculin
- état-civil : marié
- Age : ---
- Prévention : redevance fiscale
- Date d'arrestation : 21 mars
- Durée de la détention : 1 jour
- Auteur de la détention : Lieutenant MAKUBA de la PNC
- Traitement subi : Privation de la nourriture
- Irrégularités constatées : gardé sous PV de saisie de prévenu
- Assistance fournie par KAF : Plaidoyer en sa faveur auprès du Procureur ; assistance alimentaire.
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours

20. le détenu SADIKI BYAMUNGU



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

- Adresse : camp SIX
- Sexe: masculin
- état-civil : marié
- Age : 26 ans
- Prévention : incitation des militaires
- Date d'arrestation : 17 mars 2007
- Durée de la détention : 6 jours
- Auteur de la détention : Parquet
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux
- Irrégularités constatées : pas de PV de détention/ jamais été auditionné
- Assistance fournie par KAF : Assistance alimentaire, visite et conseils juridiques
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours

21. le détenu KITULO François

- Adresse : Katimbili
- Sexe: masculin
- état-civil : marié
- Age : ---
- Prévention :
- Date d'arrestation : 16 mars
- Durée de la détention : 9 jours
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux
- Irrégularités constatées : pas de PV
- Assistance fournie par KAF : Plaidoyer en sa faveur pour obtenir une audition ; assistance alimentaire et conseils juridiques
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours.

22. le détenu WAKILONGO MULONDA

- Adresse : Kasaga
- Sexe: masculin
- état-civil: marié
- Age : ----
- Prévention :
- Date d'arrestation : 28 janvier
- Durée de la détention : 1 mois et demi
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux
- Irrégularités constatées : Torture
- Assistance fournie par KAF : Visites régulières, conseils juridiques, plaidoyer en sa faveur auprès du Procureur.
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

23. le détenu MBILIZI MBALI

- Adresse : Bigombe
- Sexe: masculin
- état-civil : marié
- Age : ---
- Prévention : usurpation des fonctions et arrestation arbitraire
- Date d'arrestation : 25 février 2007
- Durée de la détention : 26 jours
- Auteur de la détention : Parquet
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux.
- Irrégularités constatées : Torture
- Assistance fournie par KAF: assistance alimentaire, médicale et judiciaire.
- Résultats du plaidoyer: Affaire en cours.

24. le détenu KASONGO AKUZA

- Adresse : ---
- Sexe: masculin
- état-civil : ---
- Age : ---
- Prévention : viol
- Date d'arrestation :
- Durée de la détention :
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : ---
- Irrégularités constatées :
- Assistance fournie par KAF :
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours

25. le détenu NGWARAMUHERO BAGUMA

- Adresse : Lugushwa
- Sexe: masculin
- état-civil : marié
- Age : 39 ans
- Prévention : coups et blessures volontaires
- Date d'arrestation : 13 janvier 2007
- Durée de la détention : 3 mois et 9 jours
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux.
- Irrégularités constatées : demande caution de 200\$ et torture
- Assistance fournie par KAF : Assistance alimentaire, médicale et plaidoyer auprès du Procureur de la république.
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

26. le détenu MBILIZI MUSHINGILWA

- Adresse : Lugushwa
- Sexe: masculin
- état-civil : marié
- Age : 31 ans
- Prévention : homicide volontaire
- Date d'arrestation : 14 février 2007
- Durée de la détention : 1 mois et 8 jours
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux ---
- Irrégularités constatées : Torture
- Assistance fournie par KAF : Conseils juridiques, accord sur sa défense judiciaire, visite ; assistance alimentaire, médicale.
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours

27. le détenu OMBENI LWESSO

- Adresse : Transco
- Sexe: masculin
- état-civil : ---
- Age : 29 ans
- Prévention : Abus de confiance
- Date d'arrestation : 12 janvier 2007
- Durée de la détention : 2 mois et 10 jours
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux
- Irrégularités constatées : demande caution de 150\$
- Assistance fournie par KAF : Assistance médicale, alimentaire et plaidoyer auprès du Procureur de la république
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours

28. le détenu MULOMWENYEWANDWA

- Adresse : Tuseswa (Mwagu)
- Sexe: masculin
- état-civil : marié
- Age : 56 ans
- Prévention : (plaignant : chef de localité BUGAMBE)
- Date d'arrestation : 28 février 2007
- Durée de la détention : 22 jours
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : - Privation de la nourriture et des soins médicaux
- Irrégularités constatées : Torture
- Assistance fournie par KAF : Assistance alimentaire et médicale.
- Résultats du plaidoyer :



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

29. le détenu WABENGA BWAMI

- Adresse : Sawasawa
- Sexe: masculin
- état-civil : célibataire
- Age : 17 ans
- Prévention : Homicide volontaire
- Date d'arrestation : 03 janvier 2007
- Durée de la détention : 2 mois et 19 jours
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux
- Irrégularités constatées : Détention préventive excessive et torture
- Assistance fournie par KAF : Promesse d'un avocat ; assistance alimentaire, médicale
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours

30. le détenu KYANZA Prince

- Adresse : SOKO
- Sexe: masculin
- état-civil : célibataire
- Age : 15 ans
- Prévention : viol
- Date d'arrestation : 20 mars 2007
- Durée de la détention : 2 jours
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : ---
- Irrégularités constatées :
- Assistance fournie par KAF :
- Résultats du plaidoyer :

31. le détenu MWENYE MALI BASUSI

- Adresse : Kitutu
- Sexe: masculin
- état-civil : marié
- Age : 32 ans
- Prévention : justice privée
- Date d'arrestation : 22 décembre 2006
- Durée de la détention : 3mois
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux
- Irrégularités constatées : Torture
- Assistance fournie par KAF : Visites régulières, assistance alimentaire, médicale et plaidoyer
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

32. le détenu MUBANGWA PAUL

- Adresse : Lugushwa
- Sexe: masculin
- état-civil : marié
- Age : 38 ans
- Prévention : Abus de confiance
- Date d'arrestation : 17 mars 2007
- Durée de la détention : 6 jours
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux
- Irrégularités constatées : demande caution de 100\$ et torture
- Assistance fournie par KAF : Visites régulières, assistance alimentaire et médicale et plaidoyer auprès du Procureur.
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours

33. le détenu WILONDJIA KIWINGA

- Adresse : Lugushwa
- Sexe: masculin
- état-civil : marié
- Age : 26 ans
- Prévention : IVG (dossier en fixation : sous mandat d'arrêt provisoire MAP)
- Date d'arrestation : 17 mars 2007
- Durée de la détention : 6 jours
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux
- Irrégularités constatées : Torture
- Assistance fournie par KAF : Aide médicale, alimentaire et plaidoyer
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours

34. le détenu SINDI MISEGE

- Adresse : Lugushwa
- Sexe: masculin
- état-civil : marié
- Age : 45 ans
- Prévention : coups et blessures volontaires et épreuves superstitieuses
- Date d'arrestation :
- Durée de la détention :
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux.
- Irrégularités constatées : Torture



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

- Assistance fournie par KAF : Visites régulières, assistance médicale, alimentaire et promesse d'un avocat pour le défendre au Tribunal.
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours.

35. le détenu MWENYEBATU KISOMBO

- Adresse : Poudrière
- Sexe: masculin
- état-civil : marié
- Age : ---
- Prévention :
- Date d'arrestation : 9 mars 2007
- Durée de la détention : 14 jours
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux (hémorroïdes), lésions corporelles graves suite aux coups lui portés par les autres prisonniers
- Irrégularités constatées : Absence des sanctions contre les prisonniers qui lui ont porté des coups, torture.
- Assistance fournie par KAF : Assistance médicale à travers l'hôpital général de Kamituga ; assistance alimentaire, visites régulières, plaidoyer
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours.

36. le détenu JOCKER MAANGAIKO

- Adresse : Lugushwa
- Sexe: masculin
- état-civil : marié
- Age : 43 ans
- Prévention : coups et blessures volontaires
- Date d'arrestation : 2 mars 2007
- Durée de la détention : 20 jours
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux ; transport à pied des détenus menottés sur une distance de plus de 100 kms ; lésions corporelles sur les pieds menottés.
- Irrégularités constatées : Tortures
- Assistance fournie par KAF : Assistance médicale, alimentaire, judiciaire (plaidoyer) et visites périodiques.
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours

37. le détenu CISHIBANDJA DESIRE

- Adresse : Lugushwa
- Sexe: masculin



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

- état-civil : marié
- Age : 44 ans
- Prévention : sorcellerie
- Date d'arrestation : 8 mars
- Durée de la détention : 13 jours
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : Privation de la nourriture et des soins médicaux ; transport à pied des détenus menottés sur une distance de plus de 100 kms ; lésions corporelles sur les pieds menottés et gonflés.
- Irrégularités constatées : pas encore été entendu sur PV ; torture.
- Assistance fournie par KAF : Assistance médicale, alimentaire, judiciaire (plaidoyer) et visites périodiques.
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours.

38. le détenu IGOMOKELO Bienvenu

- Adresse : Transco
- Sexe: masculin
- état-civil : ----
- Age : ---
- Prévention : abus de confiance
- Date d'arrestation : janvier
- Durée de la détention : 2 mois
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : roulé sur les urines déversées au sol, fouetté pour non paiement de 5\$
- Irrégularités constatées : demande caution de 200\$ et torture
- Assistance fournie par KAF : Assistance médicale, alimentaire, judiciaire (plaidoyer) et visites périodiques.
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours.

39. le détenu ALOYS BAZIKA MAMBO

- Adresse : Buziba
- Sexe: masculin
- état-civil : marié
- Age : 58 ans
- Prévention : usurpation des fonctions
- Date d'arrestation : 6 février 2007
- Durée de la détention : 1 mois et 15 jours
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : Torture à travers la Privation de la nourriture et des soins médicaux ; transport à pied des détenus menottés sur une distance de plus de 30 kms ; lésions corporelles sur les pieds menottés.
- Irrégularités constatées : demande de caution de 500\$



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

- Assistance fournie par KAF : Assistance médicale, alimentaire, judiciaire (plaidoyer) et visites périodiques.
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours

40. le détenu KALUNGA MATATA(avec son père et son frère cadet)

- Adresse : Mwenewanda
- Sexe: masculin
- état-civil : marié
- Age : 34 ans
- Prévention : « rébellion, faux et usage de faux »
- Date d'arrestation : 23 février 2007
- Durée de la détention : 27 jours
- Auteur de la détention : parquet
- Traitement subi : Torture à travers Privation de la nourriture et des soins médicaux ; transport à pied des détenus menottés sur une distance de plus de 45 kms ; lésions corporelles sur les pieds menottés et gonflés.
- Irrégularités constatées :
- Assistance fournie par KAF : Assistance médicale, alimentaire, judiciaire (plaidoyer) et visites périodiques.
- Résultats du plaidoyer : Affaire en cours

DANS CET AMIGO, LES JURISTES DE KAF N'ONT PU OBTENIR DES RELAXATIONS MEME POUR LES CAS LES PLUS IRREGULIERS. ET POUR CAUSE : LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE A REFUSE DE LES Y ACCOMPAGNER NI DE LIBERER LES VICTIMES DE LA TORTURE DONT IL EST LE PRINCIPAL RESPONSABLE.

RECOMMANDATIONS

Dans l'ensemble, sans être alarmiste, la fondation KAF peut affirmer que la situation des personnes en détention dans la cité de KAMITUGA est aujourd'hui très inquiétante et appelle des actions urgentes avant qu'elle ne s'empire. Pour y parvenir KAF recommande :

Au gouvernement congolais :

- de veiller au suivi des agissements des magistrats envoyés vers des terrains enclavés, d'où partent difficilement les plaintes de la population
- d'Octroyer une solde adéquate aux militaires qui sont tentés de faire porter la responsabilité de leur survie aux paisibles citoyens



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE
Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

Aux organismes internationaux, dont la MONUC :

- de visiter aussi régulièrement que possible les sites des contrées éloignées des centres villes de la RDCONGO où les violations des droits de l'homme sont opérées en toute quiétude par des personnes mal intentionnées
- d'apporter leur aide aux organismes locaux en vue de renforcer leurs capacités d'actions sur ces terrains difficiles

Aux organismes nationaux :

- de briller par un activisme efficace et courageux qui ne recule pas devant les violations de droit de l'homme imputables aux détenteurs du pouvoir.